

Image not found or type unknown



Charges non réglées pour un commerce

Par **tartampion**, le **21/01/2014 à 04:47**

[fluo]bonjour[/fluo]
mon locataire refuse de payer les charges depuis 1 an
je souhaiterai d'abord lui adresser une simple lettre
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **21/01/2014 à 06:11**

bonjour
bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

Par **moisse**, le **21/01/2014 à 11:50**

Bonjour,
Lui adresser une lettre simple au bout d'un an d'impayé ?
A ce rythme de diligence vous en aurez pour des décennies avant de récupérer (éventuellement) des fonds.
Mais vous n'évoquez pas le motif du refus.